

# International Justice Mission Canada : réponses aux questions liées à l'étude sur les vulnérabilités créées et exacerbées par la pandémie de COVID-19

Présenté au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international Le 4 février 2021

### Questions posées par Garnett Genuis, député

1. <u>Comment compareriez-vous les lois canadiennes relatives aux chaînes d'approvisionnement à d'autres modèles qui existent dans le monde? Quels sont les pays dont nous devrions suivre l'exemple?</u>

Le Canada est l'un des pays du G20 qui n'a pas encore pris de mesures pour cesser l'approvisionnement en biens et services potentiellement issus du travail forcé, autrement dit, pour mettre fin à l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement. Parmi les nations du G20, six ont mis en place des lois, soit le Brésil, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie<sup>1</sup>.

Les cinq pays du G20 sur le continent américain (Argentine, Brésil, Canada, Mexique et États-Unis) importent collectivement pour 172 milliards de dollars par année de produits potentiellement issus de l'esclavage moderne. Seuls le Brésil et les États-Unis prennent actuellement des mesures relativement au travail forcé dans l'économie privée ou publique<sup>2</sup>. D'autres pays du G20, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, ont adopté des lois visant à minimiser le risque d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement. Le Canada, lui, ne l'a pas encore fait, et ce, malgré des sondages indiquant que 89 % des Canadiens veulent savoir si leurs achats sont des produits de l'esclavage<sup>3</sup>.

D'après Measurement Action Freedom, une évaluation indépendante des progrès du gouvernement vers la réalisation de l'objectif de développement durable 8.7 des Nations Unies (ODD 8.7), le Canada était l'un des trois seuls pays du continent américain à avoir affiché une diminution de son score de réponse gouvernementale<sup>4</sup>. La République dominicaine est passée de 6 à 5, tandis que la Jamaïque et le Canada sont passés de 7 à 6<sup>5</sup>. Cela place le Canada en 23° position, n'ayant atteint que 59,4 % des objectifs fixés, soit près de 20 % derrière le Royaume-Uni, dont le gouvernement a été le plus actif<sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Global Slavery Index, « Table 4: G20 government responses on business supply chain transparency: Status of laws requiring business to report on actions taken to minimise modern slavery risk in supply chains », *Global Slavery Index*, 2018, consulté le 12 février 2021, <a href="https://www.globalslaveryindex.org/2018/findings/importing-risk/g20-countries">https://www.globalslaveryindex.org/2018/findings/importing-risk/g20-countries</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> The Minderoo Foundation Pty Ltd., *Measurement Action Freedom*, 68, 2019, consulté le 17 décembre 2020, https://www.globalslaveryindex.org/resources/downloads/.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ipsos Reid, « Canadians Drastically Underestimate the Number of Child Slaves Globally; On Average, Estimate 1/10th the Actual Amount », 16 juillet 2013, *Ipsos.com*, consulté le 12 février 2021, <a href="https://www.ipsos.com/en-ca/canadians-drastically-underestimate-number-child-slaves-globally-average-estimate-110th-actual">https://www.ipsos.com/en-ca/canadians-drastically-underestimate-number-child-slaves-globally-average-estimate-110th-actual</a>.

<sup>4</sup> Objectif de développement durable 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Objectif de développement durable 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, <u>Sustainable Development Solutions Network.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> The Minderoo Foundation Pty Ltd., Measurement Action Freedom, p. 59-60, 2019, consulté le 17 décembre 2020, <a href="https://www.globalslaveryindex.org/resources/downloads/">https://www.globalslaveryindex.org/resources/downloads/</a>. <sup>6</sup> *Ibid.*, p. 128.



D'après « Walk Free »,

Les conclusions de [Measurement Action Freedom] nous indiquent que le monde ne respectera pas l'ODD 8.7 d'ici la date cible de 2030, renonçant ainsi à l'occasion unique que le programme de développement durable offre à la communauté internationale d'apporter des changements dans le cadre d'un mouvement mondial.

Nous devons donc redoubler d'efforts et mobiliser toute la puissance des entreprises, des groupes confessionnels et de la communauté mondiale vers un objectif commun : dynamiser et inciter les gouvernements à en faire plus – beaucoup plus – pour mettre fin à l'esclavage moderne dans leurs pays respectifs<sup>7</sup>.

Il est de plus en plus évident que le Canada doit remédier à l'absence de législation sur la chaîne d'approvisionnement. En outre, l'International Justice Mission, présente aux quatre coins du monde, est d'avis qu'une législation comme le projet de loi S-216 devrait être promulguée parallèlement à l'interdiction de l'importation de produits issus du travail forcé; c'est là un autre outil essentiel dans la lutte contre l'esclavage.

2. Dans la lutte contre l'ESLE (exploitation sexuelle en ligne des enfants), que pouvons-nous faire pour défendre les droits des mineurs à l'extérieur du Canada, et comment pouvons-nous tenir les contrevenants canadiens responsables de leurs crimes?

Voyez par exemple, <u>la condamnation récente pour ESLE de Philip Chicoine, contrevenant de Saskatchewan (2017).</u>

La théorie du changement de l'IJM est axée sur le remplacement de l'impunité par la responsabilité. L'impunité mène inévitablement à la violence. Ainsi, il est crucial de tenir les contrevenants canadiens responsables de leurs crimes en commençant par assurer une ligne de communication claire entre les services de police canadiens et les services de police nationaux du pays de la victime. À l'heure actuelle, le Canada ne dispose d'aucun agent de liaison entre la GRC et les Philippines, ce qui entrave considérablement la circulation des informations nécessaires pour suivre les pistes provenant du Canada.

3. <u>Mindgeek – Pornhub : commentaire sur la responsabilité des entreprises et le rôle des fournisseurs de services Internet et du gouvernement dans la suppression de l'ESLE</u>

Le <u>centre de lutte contre l'exploitation sexuelle en ligne des enfants</u> de l'IJM produit des livres blancs sur des questions comme celle-ci. Vous trouverez ci-joint un livre blanc publié récemment par le Centre sur les indicateurs du secteur technologique et financier de la diffusion en direct de l'exploitation sexuelle en ligne des enfants (ESLE), lequel souligne la nécessité de donner la priorité à la protection des mineurs par rapport à d'autres priorités concurrentes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Walk Free Foundation, « Findings: Foreward », *Global Slavery Index*, consulté le 17 décembre 2020, https://www.globalslaveryindex.org/2019/findings/foreword [TRADUCTION].



4. Quel type de dépenses d'aide publique pourrait faire progresser la justice, et comment ces fonds peuvent-ils être dépensés le plus efficacement possible?

Investir directement dans l'IJM est un moyen efficace d'obtenir les résultats souhaités dans le cadre du programme d'aide étrangère du Canada. Dans des pays comme l'<u>Inde</u>, l'IJM s'efforce de mettre fin à l'esclavage en s'associant aux systèmes judiciaires locaux, ce qui s'est traduit par des changements systémiques et a conduit à une plus grande égalité. L'IJM est également présente en Amérique latine et dans toute l'Afrique, où elle travaille sur des questions liées à l'inégalité des sexes, notamment la violence contre les femmes et les enfants.

L'utilisation la plus efficace de l'aide étrangère canadienne serait d'investir dans la protection des personnes vivant dans la pauvreté, en tirant parti du solide réseau mondial de relations de l'IJM pour renforcer les capacités des systèmes judiciaires dans l'ensemble du monde en développement.

Questions posées par Peter Fonseca, député

1. <u>Projet de loi S-216 – Pourquoi l'IJM Canada appuie-t-elle ce projet de loi et quelle est son importance?</u>

L'esclavage moderne touche actuellement environ 40,3 millions de personnes dans le monde, comme l'indique le Global Slavery Index, dont une majorité de femmes et de filles. Bien que le Canada soit classé 166° sur 167 pays en ce qui concerne la prévalence de l'esclavage moderne à l'intérieur de ses frontières, les Canadiens interagissent encore au quotidien avec des produits potentiellement issus de l'esclavage moderne. On estime que plus de 1 200 entreprises menant leurs activités au Canada importent des biens issus du travail des enfants ou du travail forcé. Le Canada importe chaque année pour environ 15 milliards de dollars de produits dont les chaînes d'approvisionnement pourraient impliquer l'esclavage moderne.

Le Canada est l'un des pays du G20 qui n'a pas encore pris de mesures pour cesser l'approvisionnement en biens et services potentiellement issus du travail forcé, autrement dit, pour mettre fin à l'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement. Parmi les nations du G20, six ont élaboré une législation, soit le Brésil, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie<sup>8</sup>.

Il est de plus en plus évident que le Canada doit prendre des mesures à cet égard. D'après un récent sondage d'Ipsos Reid, 89 % des Canadiens aimeraient savoir si le travail des enfants et l'esclavage moderne ont été utilisés dans la chaîne d'approvisionnement et ce que le gouvernement fait pour lutter contre ces fléaux<sup>9</sup>. Le projet de loi S-216 fournirait un cadre pour répondre à ces questions et permettrait au Canada d'agir en conformité avec l'ODD 8.7<sup>10</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Global Slavery Index, « Tableau 4 4: G20 government responses on business supply chain transparency: Status of laws requiring business to report on actions taken to minimise modern slavery risk in supply chains », consulté le 12 février 2021, <a href="https://www.globalslaveryindex.org/2018/findings/importing-risk/g20-countries">https://www.globalslaveryindex.org/2018/findings/importing-risk/g20-countries</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ipsos Reid, « Canadians Drastically Underestimate the Number of Child Slaves Globally; On Average, Estimate 1/10th the Actual Amount », 16 juillet 2013, *Ipsos.com*, consulté le 12 février 2021, <a href="https://www.ipsos.com/en-ca/canadians-drastically-underestimate-number-child-slaves-globally-average-estimate-110th-actual">https://www.ipsos.com/en-ca/canadians-drastically-underestimate-number-child-slaves-globally-average-estimate-110th-actual</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Objectif de développement durable 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes, <u>Sustainable Development Solutions</u> <u>Network.</u>



2. Quel écart ces mesures pourraient-elles combler dans le cadre juridique canadien?

Le principal écart relevé est entre le désir des Canadiens de prendre des décisions d'achat éclairées et le manque d'information (transparence de la chaîne d'approvisionnement), qui leur permettrait de déterminer si leurs achats sont des produits de l'esclavage.

En outre, l'IJM, présente aux quatre coins du monde, est d'avis qu'une législation comme le projet de loi S-216 devrait être promulguée parallèlement à l'interdiction de l'importation de produits issus du travail forcé; c'est là un autre outil essentiel dans la lutte contre l'esclavage.

# Question posée par Heather McPherson, députée

- 1. <u>Veuillez citer un ou deux éléments auxquels le gouvernement du Canada doit accorder la priorité.</u>
  - a) Adoption du projet de loi S-216 et examen critique de l'utilisation des interdictions d'importation de produits issus du travail forcé.
  - b) Investissement dans des partenaires de confiance comme l'IJM, où 97 % des employés sont des citoyens locaux des pays où le travail est effectué. Il convient de noter que les Philippines, l'Inde, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est sont des régions spécifiques où le Canada peut avoir un impact significatif sur la protection des personnes vivant dans la pauvreté grâce à des initiatives financées par le gouvernement.

## Question posée par Kerry Diotte, député

- 1. <u>Les Canadiens sont-ils préoccupés par le fait que des vaccins provenant du monde en développement soient redirigés vers le pays dans le cadre du programme Covax?</u>
  - a) L'IJM, un chef de file mondial en matière de collaboration avec les ONG et les gouvernements, saisit bien l'importance d'harmoniser ses efforts sur ceux du gouvernement. Dans les pays où œuvre l'IJM, l'organisation ne participe pas à la distribution des vaccins, mais continue à soutenir les systèmes judiciaires locaux dans leur gestion de la pandémie.

#### Question posée par Ya'ara Saks, députée

- 1. <u>Le crime qu'est la traite de personnes a-t-il changé depuis la pandémie de COVID-19?</u>

  <u>L'approche du Canada en matière de violence fondée sur le sexe et de traite de personnes doit-elle être modifiée en conséquence?</u>
  - a) Oui, les criminels et les trafiquants ont changé de tactique et sont devenus très opportunistes, profitant de ceux qui s'enfoncent encore plus loin dans la pauvreté par les effets de la pandémie. Notre réponse à la lutte contre cette augmentation de la traite de personnes doit s'appuyer sur la technologie si nous voulons combattre la criminalité à grande échelle :
    - i. nous investissons donc dans la technologie au sein des systèmes judiciaires pour permettre aux fournisseurs de services d'accéder à des formations « sur appel ». Il est essentiel de reconnaître cette urgence, étant donné que de nombreux cas de violence fondée sur le sexe se produisent dans des zones rurales touchées par la pauvreté où les fournisseurs de services judiciaires ont un accès limité à la formation. Le plan de programme et les tactiques de l'IJM pour lutter contre la violence fondée sur le sexe dans le Triangle du Nord (Guatemala, Honduras,



- Salvador) impliquent l'élaboration de ce type de plateforme de réponse technologique « sur appel ».
- ii. Aux Philippines, les cas d'ESLE ont augmenté de 300 % par rapport à 2020. L'investissement dans la technologie et le partage d'informations entre les fournisseurs de services Internet, les institutions financières et les services de police faciliteront l'abandon des méthodes réactives au profit d'approches proactives pour lutter contre cette criminalité.